



HAL
open science

Incidence du palier morphologique sur le champ perceptif énonciatif: le cas de morphèmes formant des noms de figures géométriques

Franck Lebas

► **To cite this version:**

Franck Lebas. Incidence du palier morphologique sur le champ perceptif énonciatif: le cas de morphèmes formant des noms de figures géométriques. Sens (inter)dit. Construction du sens et représentation des référents, 1, Harmattan éditions, 2021, Dixit grammatica, 978-2-343-22729-0. hal-04487429

HAL Id: hal-04487429

<https://hal.science/hal-04487429>

Submitted on 3 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

INCIDENCE DU PALIER MORPHOLOGIQUE SUR LE *CHAMP PERCEPTIF ÉNONCIATIF* : LE CAS DE MORPHÈMES FORMANT DES NOMS DE FIGURES GÉOMÉTRIQUES

Franck LEBAS
Université Clermont Auvergne, France

INTRODUCTION

Le concept de *champ perceptif énonciatif* s'inscrit dans un domaine de recherche qui croit en

[...] la fécondité de l'idée de *perception sémiotique*, c'est-à-dire d'une perception qui est d'emblée expressive et praxéologique, traversée par des lignes et des forces hétérogènes de constitution, différenciation et stabilisation dynamique, affectant une pluralité de registres et modalités aussi fictionnelles que pratiques, sociales, technologiques, etc., caractérisant toute *rencontre* et *jeu sémiotique*. (Bondi, 2017, p. 8)

Cette lecture « perceptiviste » de la praxis langagière implique une recomposition théorique de certains outils d'analyse linguistique. C'est dans ce cadre que je propose ici une redéfinition du *morphème* et de l'*allomorphie*.

Ayant déjà appliqué cette redéfinition aux cas de morphèmes qui fondent les termes *carré*, *cercle* et *rond*, je poursuis l'étude du paradigme des noms de figure géométrique avec le terme *triangle*, pour lequel je montrerai que la structure préfixe-radical *triangle* est recomposée par un « motif » plus générique associé à [ãgl], dont je postule la présence notamment dans *étrangler*, *ongle*, *épingle*, *singulier*, *enclave*, *anguille*, *ankyloser*, *engluer*, etc.

1. Langage, phénoménologie et « champ perceptif énonciatif »

Je prends ici le parti d'une lecture radicale de l'expression « Perception en langue et en discours », pour laquelle la préposition « en » exprime l'incorporation ou la fusion davantage que l'inclusion. En effet, en suivant Antonino Bondi, je m'appuierai sur les deux principes suivants : « penser l'activité de langage comme une *perception* » et définir la perception comme « une activité générique de *relation à, accès à (au monde)*, de déplacement constant du/des sujet/s, d'ajustement dialogique, pragmatique et narratif selon, ou mieux, sur le fond d'un “fond” à la fois expressif et perceptif, normatif, social et institué » (Bondi, 2016). Ces principes sont rendus possibles dans le cadre de la phénoménologie depuis que Maurice Merleau-Ponty a posé les bases du phénomène expressif en montrant que la signification en général était affaire de perception :

Il y a style (et de là signification) dès qu'il y a des figures et des fonds, une norme et une déviation, un haut et un bas, c'est-à-dire dès que certains éléments du monde prennent valeur de dimensions selon lesquelles désormais nous mesurons tout le reste, par rapport auxquelles nous indiquons tout le reste. (Merleau-Ponty, 1969, p. 85-86 ; je souligne)

En effet, dès lors qu'un phénomène perçu acquiert le statut de dimension évaluatrice, il devient le quasi-organe par lequel se forment d'autres perceptions. Merleau-Ponty l'explique à propos du phénomène de la couleur :

Il ne faut pas dire que, l'éclairage jaune de l'électricité étant perçu comme jaune, nous en tenons compte dans l'appréciation des apparences et retrouvons ainsi idéalement la couleur propre des objets. [...] Il faut dire que la lumière jaune, en assumant la fonction d'éclairage, tend à se situer en deçà de toute couleur, tend vers le zéro de couleur, et que corrélativement les objets se distribuent les couleurs du spectre selon le degré et le mode de leur résistance à cette nouvelle atmosphère. (Merleau-Ponty, 1945, p. 359-362 ; je souligne)

De même que les pratiques visuelles (permises non seulement par les organes de la vision mais aussi par le déplacement relatif) sont le fondement du champ perceptif visuel, de même les pratiques interlocutives induisent un champ de perception de l'environnement, que j'appellerai « champ perceptif énonciatif ». Tout objet ou phénomène, s'il est « plongé » dans ce champ, est susceptible de prendre une forme et d'acquérir une valeur, une signification, qui se manifesterà à la conscience sous la forme d'une trame énonciative, faite de normes, de relations sociales et d'énonciations possibles. Ce champ perceptif est ainsi rendu particulier par le fait qu'il est de nature fondamentalement sociale :

Les phénomènes sociaux humains [...] se constituent à travers des jeux socio-sémiotiques, impliquant institutions et distribution de rôles, dans lesquels la part cognitive individuelle se comprend d'abord comme perception sémiotique, attention conjointe, participation à une intersubjectivité comportant un vaste répertoire d'interactions ritualisées. (Rosenthal & Visetti, 2010, p. 17)

Il faut noter qu'une conception analogue de la « part cognitive » était proposée, dès le début du XXe siècle, par Bakhtine : « il n'existe pas d'activité mentale sans expression sémiotique. [...] Ce n'est pas l'activité mentale qui organise l'expression, mais au contraire c'est *l'expression qui organise l'activité mentale*, qui la modèle et organise son orientation » (Bakhtine, 2006, p. 123).

Par ailleurs, du fait de la nature des pratiques qui le structurent, le champ perceptif énonciatif intègre constamment et nécessairement la présence d'« autrui » (Lebas, *à paraître*). Qu'il soit effectivement incarné ou non, autrui est aussi indispensable au champ perceptif énonciatif que la présence de lumière l'est au champ visuel. La figure d'autrui est ainsi une composante essentielle de la genèse des formes au sein de ce champ, processus appelé « sémiogénèse ». Autrui intervient donc à chaque moment de la perception de l'environnement et non pas seulement à l'occasion des perturbations du champ que constituent les énoncés réalisés. C'est une façon de prolonger, à l'aide du modèle perceptif, le dialogisme de Bakhtine, qui disait déjà : « le monde intérieur et la réflexion de chaque individu sont dotés d'un auditoire social propre bien établi, dans l'atmosphère duquel se construisent ses déductions intérieures, ses motivations, ses appréciations » (Bakhtine, 2006, p. 123). Bien entendu, cette façon de penser autrui se démarque totalement du modèle traditionnel de l'agent rationnel interlocuteur, exact *alter ego* de l'agent rationnel locuteur : « le thème sémiogénétique, par sa critique des présupposés intentionnalistes des théories énonciatives, [...] essaie de repenser le procès de formation et développement de la *conscience expressive et énonciative* par la présence d'*autrui* » (Bondi, 2016, p. 391).

Enfin, le modèle perceptif permet d'intégrer sans difficulté l'idée que tout énoncé n'est que la partie « émergée » d'un flux :

Le processus de la parole, compris au sens large comme processus d'activité langagière tant extérieure qu'intérieure, est ininterrompu, il n'a ni début ni fin. L'énonciation actualisée est comme une île émergeant d'un océan sans limites, le discours intérieur. Les dimensions et les formes de cette île sont déterminées par *la situation* de l'énonciation et par *son auditoire* » (Bakhtine, 2006, p. 138)

Qui plus est, ce flux ne connaît pas réellement de moment de stabilité ; il consiste en un rééquilibrage permanent de la perception, de sorte que la signification ne peut jamais être imputée à des événements aboutis, susceptibles d'être décrits comme structurant intégralement *cette* signification. La dynamique du champ perceptif énonciatif interdit de circonscrire des moments de l'expression pour en faire l'analyse de façon aboutie :

Pour la parole [...] comprise, l'idée même d'une expression accomplie est chimérique : ce que nous appelons ainsi, c'est la communication réussie. Mais elle ne l'est jamais que si celui qui écoute, au lieu de suivre maillon par maillon la chaîne verbale, reprend à son compte et dépasse en l'accomplissant la gesticulation linguistique de l'autre. (Merleau-Ponty, 1969, p. 41)

Ces bases théoriques amènent à reconsidérer la description des unités linguistiques normatives en général, et notamment le palier morphologique, qui concerne ce présent travail.

2. Nouvelle définition du morphème

Premièrement, le schème perceptif impose de considérer la sémiogénèse comme une mécanique qui touche toutes les strates de l'expression linguistique. Il devient nécessaire d'abandonner les exigences fortes de la logique structurale (sans pour autant abandonner tous les principes de cette logique), de permettre une grande labilité de l'expression et notamment de donner voix aux submorphèmes étudiés notamment par Bottineau (2017), qui propose le concept de « cognème », ou Grégoire (2012 ; 2015), qui propose une « théorie de la saillance submorphologique ». Entre autres conséquences de ce positionnement, et dès lors que tous les paliers de structuration normative de l'expression linguistique sont susceptibles de contribuer à la signification, alors le terme *morphème* cesse de désigner le premier palier de signifiante. Pour continuer, néanmoins, à conférer au terme *morphème* une spécificité terminologique, je propose d'en faire non pas le premier palier mais le palier ultime, pour lequel il est pertinent de parler de « motif », au sens de l'organisation en trois régimes de signification (« motif »¹, « profil », thème) de Cadiot et Visetti (2001). Il s'agit donc d'exprimer, à l'aide des termes *morphème* et *lexème*, la différence entre, respectivement, un support d'expression intrinsèquement générique et un support susceptible de figements idiomatiques, contextuels ou syntagmatiques². Un morphème serait alors défini comme le support d'un motif sémantique – donc fondamentalement générique et transposable – différent du lexème car ne donnant pas lieu directement à un répertoire de stabilisations contextuelles. Avec cette nouvelle façon de définir le morphème, on doit admettre que les motifs sémantiques agissent à n'importe quel stade de la structuration de l'expression linguistique. J'illustrerai cette propriété à propos des exemples de [sɛrk] et [rɔt].

Dans le même esprit, et dès lors que l'on prend au sérieux l'idée que la pratique langagière se structure en champ perceptif, il devient nécessaire de redéfinir le concept d'allomorphe, d'une part en abandonnant l'exigence stricte de la distribution complémentaire, et d'autre part en élargissant le répertoire des correspondances à tout ce qui est perceptible, jusqu'à intégrer les métathèses³.

Avant de clore cette partie théorique, notons que ces redéfinitions sont compatibles avec la composante « perçactive » (Bottineau, 2010 ; 2012) du schème éactif, qui pose l'idée d'un ancrage de la signification dans un champ de pratiques cognitives et corporelles (Lebas, 2017). Ces propositions de redéfinitions peuvent être résumées comme suit.

Définitions classiques :

¹ Dans leur ouvrage, les auteurs affinent leur définition initiale, non pleinement satisfaisante : « schèmes gestaltistes récurrents, susceptibles d'être investis, à travers différents profils, dans une infinité de constructions thématiques » (Cadiot & Visetti, 2001). Entre autres amendements, ils insistent sur une lecture du terme « schème » qui n'oublie pas la « dynamique de constitution d'un rapport à..., d'un accès vers..., d'un mode d'appréhension, de donation, de construction..., qui reprenne et précise dans une autre terminologie les résultats exprimés auparavant en termes de *logiques de conformité* ou de *propriétés extrinsèques* ». Cette transition terminologique depuis les « propriétés extrinsèques » (Cadiot & Lebas, 2003) est exprimée dans un des sens du terme *motif* : « motivation à agir ».

² François Nemo fait une proposition compatible, en justifiant la transition morphème/ lexème du point de vue de l'arbitrarité : « les mots (lexèmes) ne sont pas des signes linguistiques, et donc [...] la notion d'arbitraire, si elle reste valable au niveau des signes linguistiques (i.e. des morphèmes) ne l'est plus au niveau des mots » (2005, p. 207).

³ On pourrait enfin déclarer officiellement, comme le réclame François Nemo depuis des années, que si la *morphologie* est bel et bien l'étude de la *forme* des mots, c'est parce que *form-* et *morph-* sont eux-mêmes des allomorphes du même morphème.

- morphème : unité *minimale* signifiante, contribuant par *combinaisons* à construire la forme et la signification d'un lexème ;
- allomorphes : variantes morphologiques en distribution complémentaire.

Propositions de nouvelles définitions :

- morphème : unité *maximale* fonctionnant comme « motif » (imperméable aux figements idiomatiques, contextuels ou syntagmatiques qui sont caractéristiques du lexème) et contribuant à l'*expression linguistique* ;
- allomorphes : formes *perçues, contextuellement*, comme des variantes d'un morphème.

Il va de soi qu'un nouveau rapport à l'histoire de la langue est nécessaire pour intégrer ces principes. Pour le dire rapidement, il convient de prendre réellement au sérieux la primauté de la synchronie sur la diachronie. Par exemple (en anticipant sur la dernière étude de cas du présent travail), les cheminements historiques qui aboutissent respectivement à *angle* et à *épingle* n'interdisent pas de superposer, en synchronie, un lien qui les structure l'un avec l'autre, dès lors que le morphème qui fonde ce lien (que je désigne par [ãgl]) est perçu comme apportant une contribution à l'usage des lexèmes. Si tel est bien le cas, ce morphème contribue à stabiliser ces formes dans le lexique et entre donc dans leurs parcours historiques, par superposition et recombinaison, sans annuler le rôle de la structure morphologique qui les a précédés (et qui continue, par exemple, à relier *épingle* et *épine*).

3. Étude de cas : les morphèmes [sɛrk] (*cercle, circuit, secret, incarcérer*) et [rɔt] (*rotation, tordre, rond, randonnée*)

La redéfinition de l'allomorphie permet d'unifier certains lexèmes autour d'un « motif » générique, à la fois en assouplissant les conditions dans lesquelles les formes sont perçues comme des variantes les unes des autres et en repérant les contributions à l'expression énonciative globale sans exiger qu'elles soient cloisonnées dans la hiérarchie des strates d'agencement formel.

Afin d'illustrer ces principes, j'ai proposé (Lebas, 2017)⁴ de repérer un motif commun aux lexèmes suivants : *cercle, cirque, crique, circuit, circuler, cercueil, sarcophage, secret, sacré, carcéral, incarcérer*, etc. Je désigne par [sɛrk] le morphème qui contribue spécifiquement à l'expression via ce motif⁵.

Au plan de l'expression, je propose, pour approcher au mieux le motif commun, la formulation suivante : « confinement, contrainte, solidité ». Les interventions du motif dans ces différents lexèmes sont variées, mais il est chaque fois possible de postuler sa contribution, à un certain stade d'élaboration de l'expression et pour tous les usages (Lebas, 2017). Bien entendu, il ne faut pas imputer au motif de [sɛrk] la totalité du potentiel expressif de ces lexèmes. Par exemple, les emplois dénominatifs de *cercle* font usage du morphème pour l'idée de « confinement », mais c'est au niveau du lexème que sont convoquées la thématique géométrique et l'idée d'une figure parfaitement symétrique. Pour les emplois non dénominatifs – qui, par définition, consistent à plonger dans d'autres thématiques – tels que *cercle d'amis* ou *cercle militaire*, la contribution du motif est plus profonde et directe⁶, puisqu'elle est responsable de l'évocation de règles internes à un groupe, de sa cohésion et de l'opacité de ses activités. Enfin, certaines composantes du motif sont exploitées davantage par certains emplois que par d'autres. C'est ce qui permet de distinguer le *cercle vicieux* (valorisant l'idée de « confinement ») du *cercle vertueux* (qui met en avant l'idée de « solidité »).

Par ailleurs, cette proposition au niveau du morphème est compatible avec des sous-propositions concernant certains segments, comme la présence récurrente du submorphème phonétique [k] (*courbe*,

⁴ Pour d'autres études de cas, en particulier le morphème [kar], voir Lebas (2014a).

⁵ À noter que certaines affinités formelles, par exemple entre *cercle* et *secret*, sont perceptibles à travers une métathèse consonantique mais ne donnent pas lieu à une distribution complémentaire.

⁶ Ce principe peut être systématisé (Lebas, 2014b).

arc, boucle, etc.), qui est lui-même une variante du trait phonétique [dorsal] au sein de la série [k], [g] et [ŋ], que Bohas (2016) caractérise par le schème de « courbure » (*crâne, montagne, gorge, cuve, panier*, etc.). Qui plus est, même la structuration graphique peut être intégrée, en particulier avec l'invariant graphique [C-C], dont Grégoire (2012 ; 2015) montre qu'il exprime, à un niveau submorphologique, la notion d'« enfermement »⁷. Toutes ces micro-contributions, phonétiques ou graphiques, agissent comme des motifs à un niveau submorphologique et composent la structure synthétique [serk], dont je pose qu'elle se situe au niveau morphologique. En effet, [serk] est le dernier palier de contribution générique et transposable. Au-delà, les élaborations de ce morphème donnent lieu à des phénomènes de figement d'unités caractéristiques du palier lexical, puisque les termes que j'ai unifiés se distribuent dans des thématiques et des catégories lexicales diverses.

Enfin, pour certains morphèmes, il est nécessaire de postuler non pas un motif unique mais un motif composite, de façon analogue à ce qui s'observe dans le champ visuel avec des associations de formes devenant elles-mêmes une forme complexe, sans pour autant se diluer totalement en elle. C'est le cas du morphème [rɔt], dont j'ai postulé la présence dans les lexèmes suivants, moyennement des variations allomorphiques : *rotation, tordre, rond, randonnée, tourner, roder, routine*, etc. (Lebas, 2017).

Motif composite du morphème [rɔt] :

- changement de direction, inflexion : *rotation, tourner, tordre, rond-point, tour* (= artifice, combine) ;
- constant, uniforme, lisse : *rond* (adjectif), *rondement, randonnée, roder, routine, tour* (= promenade), *tourner rond* (morphème rédupliqué, avec métathèse : [tur]/[rɔ(d)]), *compte rond, somme rondelette*.

Mon hypothèse est que les deux composantes de ce motif sont toujours présentes, mais parfois de façon très déséquilibrée, comme dans les exemples ci-dessus. À noter que les déséquilibres permettent parfois de décrire les différentes acceptions d'un même lexème, comme on le voit avec *tour*. Parfois, aussi, les deux aspects du motif sont au contraire bien équilibrés : *ronde* (danse), *tourner en rond* (le morphème est rédupliqué, comme dans *tourner rond*, mais la séparation par la préposition souligne la contribution différentielle du motif), *route, round* (boîte).

Bien évidemment, la formulation des contributions de ces motifs se heurte à d'importants problèmes méthodologiques, qui sont traditionnellement contournés dans d'autres cadres théoriques par des contraintes fortes, telles que la contrainte distributionnelle pour l'allomorphie, le cloisonnement en strates pour la combinatoire morphologique et lexicale, la hiérarchie entre sens littéral et sens figuré, etc. C'est pourquoi il est particulièrement important de croiser les hypothèses de formulations et d'exploiter au mieux les contextes où les morphèmes entrent dans un même paradigme. C'est ainsi que les formulations que j'ai proposées pour [serk] et [rɔt] ont été consolidées par les comparaisons suivantes : *cercle/rond* (en géométrie), *circuit/randonnée, arrondissement/ circonscription* et les expressions *rond de sorcière/cercle de fées* (Lebas, 2017).

4. Étude de cas : *triangle* et le morphème [ãgl]

À l'instar des études de cas précédentes, qui concernaient des noms de figures géométriques (*carré, cercle, rond*), je prends prétexte de l'étude du lexème *triangle* pour proposer l'hypothèse d'un morphème [ãgl]⁸ contribuant aux lexèmes suivants : *angle, étrangler, ongle, épingle*⁹, *singulier, enclave, anguille, ankyloser, engluer*, etc.

⁷ Les exemples sont en espagnol : *cercar, encarcelar, claudicar, coche*, etc. Pour le français, outre les dérivés de [serk], on peut proposer : *cycle, crochet, concave*, etc.

⁸ Variations allomorphiques : [ã]/[ɔ̃]/[ɛ̃], [g]/[k]. Étymologie : grec *ἄγχο* (= serrer, étrangler), latin *ango, anxius* (donnant *anxiété, angoisse*), sanskrit *aṅká* (= crochet, courbe).

⁹ Et ses dérivés, directs ou par métathèse : *épingle, alpaguer*.

Sur la base des emplois de ces lexèmes, je fais l'hypothèse d'un motif simple, formulé ainsi : « resserrement, restriction ».

Plutôt que d'étudier ici en détail chacun de ces lexèmes, je m'attacherai à justifier la présence de ce morphème non seulement dans *triangle*, bien entendu, mais aussi dans *singulier* et *épingle*, ce qui est plus difficile en apparence.

4.1. *Triangle*

En premier lieu, il faut tenir compte de la différence entre les emplois dénominatifs, tel que l'usage de *triangle* pour dénommer une figure géométrique ou un instrument de musique, et les emplois considérés comme plus figurés, comme *triangle des Bermudes*, *triangle d'or*¹⁰ ou *triangle amoureux*. Lorsque *triangle* évoque la figure géométrique caractérisée par la présence de trois angles, il s'agit clairement d'une combinaison affixale classique, dans laquelle le morphème [ãgl], tel que défini plus haut, ne semble pas avoir sa place. Cependant, à l'instar de ce que nous avons observé pour *cercle*, les emplois non dénominatifs, ou moins clairement dénominatifs, libèrent la possibilité d'une « perception » du morphème sous-jacent, c'est-à-dire à la fois de son repérage et de son intervention¹¹. Par exemple, les « triangles stratégiques » – tels que le *triangle d'or* – désignent des espaces géopolitiques délimités par trois repères, ce qui est lié à la couche lexématique, mais sont toujours utilisés, dans les discours¹² où ils apparaissent, pour caractériser un lieu où s'appliquent des lois singulières, ce qui peut être rapporté à une intervention du morphème [ãgl]. Bien entendu, c'est aussi le cas, de façon emblématique, pour le *triangle des Bermudes*, où même les lois de la physique sont réputées être particulières. La même chose peut être observée pour le *triangle amoureux*, qui exprime l'idée que, dans *tel* trio (et non pas dans toute situation amoureuse impliquant trois personnes), les rapports amoureux se recomposent et dérogent aux stéréotypes. Autrement dit, dans les discours impliquant trois entités, le choix de l'usage du mot *triangle* peut souvent s'expliquer par une contribution du motif du morphème [ãgl], directement dans les strates discursives et argumentatives¹³, au-delà de la combinatoire lexicale qui articule le préfixe *tri-* et le radical *angle*.

Plus instructif encore est le cas du verbe *triangler*, et du déverbal *triangulation*, dont les emplois dénominatifs s'appuient sur l'existence de trois points de repère, mais qui désormais s'utilisent pour toute activité de repérage géographique automatisé – impliquant de « resserrer » l'étau sur une position afin de la déterminer précisément – quel que soit le nombre des points de repère effectivement utilisés¹⁴. On peut donc dire que, pour *triangler* et *triangulation*, l'implication du morphème [ãgl] tend à prendre le pas sur la contribution du lexème *triangle*.

4.2. *Singulier*

Cet adjectif a essentiellement deux acceptions, l'une qui l'oppose à *pluriel* (ex. : *mettre au singulier*), l'autre qui l'oppose à *normal* (ex. : *une attitude singulière*). La possible relation entre le motif

¹⁰ Région asiatique de production de l'opium.

¹¹ Autre exemple : le morphème [ãgl] est davantage occulté dans les usages dénominatifs de *anglais* que dans l'expression *filer à l'anglaise*, qui signifie « s'échapper sans être vu », c'est-à-dire « trouver une étroite voie de sortie ».

¹² Exemples parmi seize extraits du *Monde Diplomatique*, entre 2006 et 2011 : *Russie-Chine-Inde*, *Afghanistan-Pakistan-Inde*, *France-Afrique-Caraïbes*, *Arabie saoudite-Égypte-Jordanie*, etc.

¹³ Autre exemple : « [Theresa May] tergiverse, mais elle a une bonne raison, c'est qu'elle est emberlificotée dans un dédale politique. Un diplomate européen la décrit comme étant au centre d'un triangle. Imaginez. Premier côté du triangle, la pression de la dominante radicale de son parti, les conservateurs, Brexit dur. Deuxième côté, la frange modérée de son parti, qui veut, avec l'opposition travailliste, conserver une union douanière avec l'Europe. Troisième côté, Bruxelles, qui exige des décisions rapides. Elle veut satisfaire son électorat pro-Brexit mais elle veut aussi rassurer les grandes entreprises et la haute administration, inquiètes du Brexit. Donc elle est écartelée alors soyons un peu indulgents » (Jean-Marc Four, émission radiophonique *Un Jour dans le monde*, 01/03/2018, France Inter).

¹⁴ Par exemple, le système GPS utilise entre deux et quatre satellites suivant la position.

« resserrement, restriction » et la seconde acception est analogue à celle que nous avons postulée dans les « triangles stratégiques ». En effet, est singulier, dans ce sens-là, ce qui est soumis à des conditions ou des propriétés restrictives. Dans le cas de la première acception, il est évident qu'un rapport peut être postulé entre le mouvement de resserrement et la réduction d'une pluralité à un singleton. Au final, il est possible d'intégrer *singulier* dans le paradigme supposé des lexèmes auxquels contribue [ãgl], sans même avoir besoin d'un motif composite. En quelque sorte, l'idée de « resserrement, restriction » peut contribuer de façon quantitative aussi bien que de façon qualitative, ce qui est une façon un peu superficielle mais déjà illustrative de distinguer les deux acceptions de *singulier*.

4.3. Épingle

Le terme *épingle*, dans ses emplois dénominatifs, partage avec *angle*, *aiguille* et *ongle* des aspects figuratifs évidents, qui font le lien entre différentes « extrémités » d'objets ou de formes. C'est aussi bien le cas pour l'objet *épingle* en général que pour l'*épingle à cheveux*, qui part de l'idée de courbure et impose un resserrement extrême de celle-ci (aussi bien pour l'*épingle de couture* que pour le virage routier), jusqu'à un angle de 180 degrés.

En s'éloignant des emplois dénominatifs, lorsque le dérivé *épingler* a pour glose « prendre, faire prisonnier » (cf. Le Robert), la contribution possible de [ãgl] se repère par le fait que ce verbe sera réservé, en réalité, aux cas où la personne épinglée a été « coincée » au terme d'une poursuite difficile, nécessitant de « resserrer l'étai ». En effet, on ne dirait pas d'un soldat fait prisonnier, par exemple, qu'il s'est fait « épingler ».

Et lorsque *épingle* n'est plus du tout dénominatif, comme dans les expressions suivantes, la contribution du morphème peut être postulée comme agissant directement sur les plans discursif et argumentatif :

- *Monter en épingle* : Le Robert glose en « mettre en évidence, en relief ». On pourrait parfois aller jusqu'à gloser en « transformer en scandale », « faire toute une affaire », etc. Quelle que soit la genèse de cette expression, plus ou moins anecdotique, la « perception » du morphème [ãgl], comme partie prenante de la capacité expressive de la locution, a pu la stabiliser et lui faire traverser le temps. Cette hypothèse est possible puisque la locution peut s'interpréter comme l'action de resserrer l'attention, braquer les projecteurs, sur un sujet particulier.
- *Tiré à quatre épingles* : autrement dit, « être vêtu ou apprêté avec un soin extrême et ostentatoire ». Une contribution de [ãgl] peut être postulée, de façon analogue à *monter en épingle*, à ceci près qu'elle se double d'une probable contribution du morphème [kar]¹⁵ (via *quatre*), qui amplifie le rôle de [ãgl] (Lebas, 2014a).
- *Tirer son épingle du jeu* : Le Robert donne la définition suivante : « se dégager adroitement d'une situation délicate, se retirer à temps d'une affaire qui devient mauvaise, sauver sa mise ». On peut considérer qu'il s'agit de l'image en miroir d'*épingler*, ce qui est tout à fait compatible avec l'hypothèse d'une contribution du même morphème, mais dans une perspective inversée. Il est à noter l'existence d'emplois un peu différents, dans lesquels cette expression indique que telle personne (un acteur, par exemple) a réussi à imposer sa présence, malgré les difficultés¹⁶. En quelque sorte, il s'agit pour cette personne de faire valoir sa « singularité ».
- *Chercher une épingle dans une botte de foin* : l'expression condense un scénario dont chaque composant a valeur de métaphore, mais on peut considérer qu'il s'agit d'un prétexte pour faire valoir le travail directement discursif de certains des morphèmes utilisés, notamment [ãgl]. En

¹⁵ Dont le motif composite est formulé comme suit : « mise à l'écart, distinction franche, position extrême »/« rigoureux, précis, constant » (Lebas, 2014a).

¹⁶ Exemple d'un extrait d'une critique de film : « une intrigue prenante [...] interprétée par deux comédiennes épatantes. Grâce à une mise en scène aussi sobre que soignée, les rebondissements n'en sont que plus marquants. [...] Les autres acteurs tirent leur épingle du jeu » (<https://www.programme.tv/pretes-a-tout-125861791/>).

effet, qui cherche une épingle dans une botte de foin doit « resserrer son regard » à l'extrême, jusqu'à se heurter¹⁷ à la disproportion de la situation et renoncer. J'ai proposé (Lebas, 2014a) le même type d'analyse pour l'expression « mettre en quarantaine », qui scénarise officiellement une mise à l'écart « de quarante jours », mais qui permet aussi au morphème [kar] de jouer son rôle, ainsi qu'on le vérifie dans les gloses elles-mêmes : « mettre à l'écart », « mettre au placard ».

CONCLUSION

Pour les recherches linguistiques qui s'inscrivent dans le « thème sémio-génétique » en général, et qui conçoivent la praxis langagière comme structurant un *champ perceptif énonciatif* en particulier, la relation entre *morphème* et *lexème* doit être réformée, de même que la définition de l'*allomorphie*. Les redéfinitions que je propose permettent de dresser de nouveaux paradigmes lexicaux, structurés par des morphèmes dont les contributions spécifiques peuvent être décrites comme des « motifs », au sens de Cadiot et Visetti (2001). Dans ce travail, j'ai proposé la description du morphème [ãgl] comme associé au concept de « resserrement, restriction » et j'ai montré comment sa présence pouvait être postulée dans des lexèmes aussi divers que *triangle*, *épingle*, *singulier*, *étrangler*, etc. Le cadre théorique qui permet d'exprimer ce type d'hypothèses s'accompagne néanmoins de nouvelles difficultés méthodologiques. En lieu et place des possibilités de preuve qu'offrent d'autres cadres (la distribution complémentaire pour l'allomorphie ou pour le découpage morphologique, entre autres exemples), il est nécessaire de tenir davantage compte de la diversité des emplois, de l'impact discursif et argumentatif et, plus globalement, de se rendre sensible aux propriétés « perceptives » de la pratique langagière. Il faut prendre en considération, entre autres choses, la transposabilité des formes (dans diverses thématiques et dans diverses strates de complexité de la combinatoire linguistique), leur plasticité et les imbrications des multiples « champs » perceptifs qui coexistent avec le *champ perceptif énonciatif*.

Par exemple, dans un précédent travail, j'ai montré que le motif du morphème [kar], présent dans le lexème *carré*, était en cohérence avec la technique graphique de dessin d'un carré, telle qu'elle est pratiquée en général, côté par côté (Lebas, 2014a). Dans l'étude de cas du lexème *triangle*, il est envisageable d'établir une transposition analogue, entre le motif langagier de [ãgl] et la forme graphique triangulaire, notamment à propos d'une énigme historique qui reste, à ma connaissance, non résolue : durant la Seconde Guerre mondiale, les nazis ont choisi¹⁸ la forme triangulaire pour les insignes distinguant, par des couleurs différentes, les catégories de population dans les camps de concentration. Ces insignes, nommés *triangles* en français, sont appelés *Winkel* en allemand, qui se traduit par *angle*. Il est ainsi possible que cette forme soit associée, à la fois dans le champ visuel et dans le champ énonciatif, à la notion de restriction, de singularité, et que les nazis aient exprimé par ce choix leur volonté de mettre ces populations au ban de la société, physiquement et symboliquement.

BIBLIOGRAPHIE

- Bakhtine, M. (v.n. Volochinov) (2006 [1929]). *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris : Les Éditions de Minuit
- Bohas, G. (2016). *L'illusion de l'arbitraire du signe*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes

¹⁷ Il est possible d'invoquer pour le lexème *botte* l'hypothèse de Nemo (2002) sur *but* : « *the presence of but indicates the existence of a stopping factor* ». Dans le lexique français, il faudrait simplement inclure cet emploi de *botte* dans le paradigme de *butte*, *buter*, *butée*, *en butte* à, etc. À noter que certains emplois de *botte* ont partie liée avec *bouter* (Le Robert, article *botte*).

¹⁸ À ma connaissance, il n'existe que trois autres explications, qui restent compatibles avec l'hypothèse que je propose : les nazis ont peut-être choisi le caractère ternaire du triangle pour évoquer le III^e Reich, ou bien ils ont repris le triangle rouge communiste créé en 1890 (symbole de la revendication des 8h de travail, divisant la journée en trois périodes : 8h de travail, 8h de loisirs, 8h de sommeil) et l'ont généralisé, ou bien ils ont réduit l'étoile de David (qui peut se construire avec deux triangles superposés), qui était une marque de stigmatisation des juifs dès 1941.

- Bondi, A. (2016). « Altérité de la parole et socialité du sens : énonciation et perception d'autrui ». Dans M. Colas-Blaise, L. Perrin & G. M. Tore (éd.), *L'énonciation aujourd'hui : un concept clé des sciences du langage* (p. 381-394). Limoges : Lambert-Lucas
- Bondi, A. (2017). « Entre énonciation, perception sémiotique et socialité du sens : phénoménologie de la parole et de l'activité de langage ». *Signifiances (Signifying)*, 1(2), p. 5-19
- Bottineau, D. (2010). « Language and enaction ». Dans J. Stewart, O. Gapenne & E. Di Paolo (éd.), *Enaction: toward a new paradigm for cognitive science* (p. 267-306). Cambridge, Mass. : The MIT Press
- Bottineau, D. (2012). « Le langage représente-t-il ou transfigure-t-il le perçu ? ». Dans F. Lautel-Ribstein (éd.), *Formes sémantiques, langages et interprétations. Hommage à Pierre Cadiot* (n° spécial de La Tribune Internationale des Langues Vivantes ; p. 73-82). Paris : La TILV
- Bottineau, D. (2017). « *Phenomeny, phenomenous, phenomenic, phenomenal, phenomenical* : dérivation adjectivale, cognématique et pragmatique en anglais actuel ». *Cahiers du LRL*, 6, p. 133-154
- Cadiot, P. & Lebas, F. (éd) (2003). « La constitution extrinsèque du référent ». *Langages*, 150
- Cadiot, P. & Visetti, Y.-M. (2001). *Pour une théorie des formes sémantiques, Motifs, profils, thèmes*. Paris : Presses Universitaires de France
- Grégoire, M. (2012). *Le lexique par le signifiant. Méthode en application à l'espagnol*. Sarrebruck : Presses Académiques Francophones
- Grégoire, M. (2015). « De la "théorie de la saillance". Explications par le prisme de trois verbes espagnols *sitiar, cercar* et *asediar* (« assiéger »). Regards croisés sur l'analogie ». *Cahiers de Linguistique Analogique*, 7.
- Lebas, F. (2008). « "Hyponyme", "facette", "trait catégoriel" : des coquilles dans le Livre de la sémantique ». *Langages*, 172, p. 88-108
- Lebas, F. (2014a). « Une symbolique trop *carrée* mise en *quarantaine*, ou comment le sens de *quatre* peut *contrecarrer* la symbolique ». *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, 35-36, p. 145-161
- Lebas, F. (2014b). « Analyse linguistique et phénoménologique de *noir* ». Dans Agbessi E., Zouari K. & Abaïdi M.S. (éds.), *Interculturalité dans les constructions et déconstructions sur la couleur noire* (p. 251-263). Tunis : L'or du Temps
- Lebas, F. (2017). « Une somme *rondelette* de symboles *circulaires*, ou comment le sens de *rond* peut *court-circuiter* la symbolique ». *Signifiances (Signifying)*, 1(3), p. 101-114
- Lebas, F. (à paraître). « Le champ perceptif énonciatif et la perception d'autrui ». Dans Y.-M. Visetti (éd.), *Le Thème perceptif en linguistique*. Paris : Éditions du CNRS
- Merleau-Ponty, M. (1945). *Phénoménologie de la perception*. Paris : Gallimard
- Merleau-Ponty, M. (1969). *La prose du monde*. Paris : Gallimard
- Nemo, F. (2002). « *But* (and *mais*) as morpheme(s) ». *DELTA*, 18(2), p. 87-114
- Nemo, F. (2005). « Éléments pour une typologie linguistique des rapports forme/sens ». *Cahier de Linguistique Analogique*, 2, p. 205-226
- Rosenthal, V. & Visetti, Y.-M. (1999). « Sens et temps de la Gestalt ». *Intellectica*, 28, p. 147-227
- Rosenthal, V. & Visetti Y.-M. (2010). « Expression et sémiologie pour une phénoménologie sémiotique ». *Rue Descartes*, 2010/4, n° 70, p. 24-60
- Rosenthal, V. (2011). « Synesthésie en mode majeur – une introduction ». *Intellectica*, 55, p. 7-46